



*Direction Générale des Services*

## **Conseil municipal du 27 Septembre 2021 DELIBERATION**

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle GRACIA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 29  
Nombre de votant-e-s : 32

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,  
Adjoint,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique  
QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric  
LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie  
SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE,  
M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUÉHEILLE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

### **Etait absente :**

- Mme Laurence DUPRIEZ

## **24 - CREATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS RESERVES A L'APPRENTISSAGE**

Les services municipaux accueillent chaque année des apprentis, une enveloppe budgétaire étant réservée à l'apprentissage.

En continuité de la politique d'accompagnement et de formation des jeunes, il convient de recruter 4 jeunes en emplois réservés à la formation en alternance, afin qu'ils préparent :

### **Service Cadre de vie :**

Un CAP « Jardinier paysagiste » en 3 ans

Deux Brevets Professionnels « Aménagement paysager » en 2 ans

### **Service Assainissement :**

Un Baccalauréat Professionnel « Maintenance des équipements industriels » en 2 ans

Ces emplois sont rémunérés conformément à la réglementation applicable à l'apprentissage, en pourcentage du SMIC, suivant l'âge et le niveau du diplôme préparé.

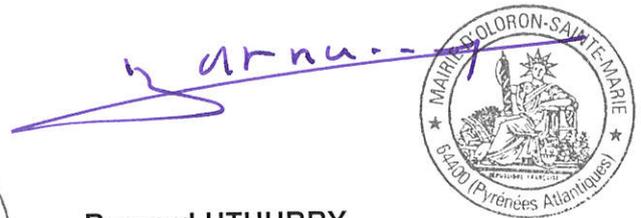
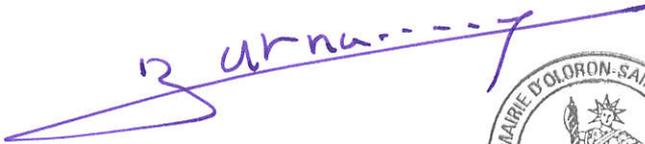
Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la création de 4 emplois non permanents réservés à l'apprentissage tel qu'énoncé ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 27 Septembre 2021.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 30/09/2021



**Bernard UTHURRY**

